

# **ASSOCIATION SOMME INITIATIVE**

29 Rue des Trois Cailloux  
80000 AMIENS

## **RAPPORTS**

### **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012

---

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

# **SECOVI**

**Marc HUBLE - Vincent DURIEZ - Denis HENON - Philippe COMPAIN - Stéphane CORNU**  
**Hélène TREBOUTTE - Gauthier BRUNET - Marie-Christine LEFEBVRE - Benoît QUENU**  
**SA D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

605, rue Saint Fuscien - BP 50067 - 80092 AMIENS CEDEX 3

Tél. : 03 22 33 60 60 - Télécopie 03 22 33 60 70

Capital social 1 008 020 Euros

R.C.S. Amiens B 383 786 266 - Code APE 741 C

N° TVA CEE FR 44 383 786 266 00015



## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

du Commissaire aux Comptes

de l'ASSOCIATION

**SOMME INITIATIVE**  
Siège social à AMIENS (80000)  
29 Rue des Trois Cailloux  
SIRET 414 991 737

présenté à l'Assemblée Générale du 9 avril 2013  
statuant sur les comptes du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SOMME INITIATIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**SECOVI**

SA D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital social 1 008 020 Euros  
R.C.S. Amiens B 383 786 266



## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code du Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les contributions volontaires exposées dans l'annexe page 24.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Amiens le 22 mars 2013

Pour la Société SECOVI  
Marc HUBLE  
Commissaire aux Comptes

**SECOVI**

SA D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital social 1 008 020 Euros  
R.C.S. Amiens B 383 786 266





## Bilan

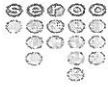
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>ACTIF</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	52 047,60	48 397,86	3 649,74	9 253,30
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts	1 576 702,04	161 309,87	1 415 392,17	1 576 712,62
Autres immobilisations financières	26 375,11		26 375,11	51 795,22
ACTIF IMMOBILISE	1 655 139,75	209 707,73	1 445 432,02	1 637 776,14
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	378 802,03		378 802,03	430 617,55
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 419 279,66		1 419 279,66	1 113 046,93
Charges constatées d'avance	2 071,69		2 071,69	5 471,58
ACTIF CIRCULANT	1 800 153,38		1 800 153,38	1 549 136,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 455 293,13</b>	<b>209 707,73</b>	<b>3 245 585,40</b>	<b>3 186 912,20</b>

SECOVI

Commissaire aux Comptes







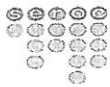
## Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	296 576,94	294 153,33
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 605,31	2 423,61
Subventions d'investissement	2 012 844,89	2 022 085,09
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	2 311 027,14	2 318 662,03
Apports	518 673,53	488 673,53
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	518 673,53	488 673,53
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	518 673,53	488 673,53
Provisions pour risques	17 879,00	
Provisions pour charges	241 588,79	214 671,62
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	259 467,79	214 671,62
Fonds dédiés sur subventions	39 299,68	39 299,68
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	39 299,68	39 299,68
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 095,52	12 882,84
Dettes fiscales et sociales	98 893,81	111 417,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 127,93	1 305,32
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	117 117,26	125 605,34
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 245 585,40</b>	<b>3 186 912,20</b>

SECOVI

Commissaire aux Comptes





## Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	23 948,11	13 106,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	801 683,69	815 972,40
Reprises et Transferts de charge	3 354,70	19 869,05
Cotisations	35 615,00	31 925,00
Autres produits	3 001,67	4 064,08
Produits d'exploitation	867 603,17	884 936,53
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	201 568,79	198 913,32
Impôts et taxes	46 975,23	46 715,28
Salaires et Traitements	376 499,55	419 707,51
Charges sociales	190 179,97	198 249,46
Amortissements et provisions	24 169,84	8 673,18
Autres charges	0,06	0,03
Charges d'exploitation	839 393,44	872 258,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 209,73	12 677,75
Opérations faites en commun		
Produits financiers	3,91	567,66
Charges financières		
Résultat financier	3,91	567,66
RESULTAT COURANT	28 213,64	13 245,41
Produits exceptionnels	308,84	52 027,34
Charges exceptionnelles	26 917,17	62 849,14
Résultat exceptionnel	-26 608,33	-10 821,80
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 605,31</b>	<b>2 423,61</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

SECOVI





## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SOMME INITIATIVE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 3 245 585 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 605 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/02/2013 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Résultat financier

Le résultat financier provenant du fonds de prêts détenu par l'association est affecté sur le fonds de prêts. Ce résultat n'affecte donc pas le compte de résultat.





## Règles et méthodes comptables

### Prêts irrécouvrables

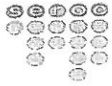
Les prêts devenus irrécouvrables au cours de l'exercice sont annulés par imputation sur le fonds de prêts détenu par l'association. La perte qui en découle n'affecte donc pas le compte de résultat.

### Prêts douteux

Les prêts douteux sont provisionnés au bilan de l'association. Cette provision est constatée par imputation sur le fonds de prêts et n'affecte donc pas le compte de résultat.







## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 860	687	12 499	52 048
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	63 860	687	12 499	52 048
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	1 807 330	710 900	915 153	1 603 077
Immobilisations financières	1 807 345	710 900	915 153	1 603 092
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 871 205</b>	<b>711 587</b>	<b>927 652</b>	<b>1 655 140</b>





## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 606	6 291	12 499	48 398
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	54 606	6 291	12 499	48 398
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>54 606</b>	<b>6 291</b>	<b>12 499</b>	<b>48 398</b>





## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 983 951 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 576 702		1 576 702
Autres	26 375		26 375
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	378 802	378 802	
Charges constatées d'avance	2 072	2 072	
<b>Total</b>	<b>1 983 951</b>	<b>380 874</b>	<b>1 603 077</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PDTS A RECEVOIR	378 802
<b>Total</b>	<b>378 802</b>





## Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<b>Patrimoine intégré</b>				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	294 153	2 424		296 577
Total fonds sans droit reprise	294 153	2 424		296 577
Apports avec droit de reprise	488 674	30 000		518 674
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise	488 674	30 000		518 674
<b>Ecarts de réévaluation</b>				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	2 424	1 605	2 423	1 605
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>785 250</b>	<b>34 029</b>	<b>2 423</b>	<b>816 856</b>







## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	214 672	26 917			241 589
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	39 300	17 879			57 179
<b>Total</b>	<b>253 971</b>	<b>44 796</b>			<b>298 767</b>
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		17 879			
Financières					
Exceptionnelles		26 917			





## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

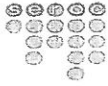
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 117 117 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 096	12 096		
Dettes fiscales et sociales	98 894	98 894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 128	6 128		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>117 117</b>	<b>117 117</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FRS, FACT.NON PARVENUES	12 096
DETTES PROV.CONG.A PAYER	34 623
CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	15 580
ORG.SOC.AUTR.CHARG A PAYE	42 904
ETAT CHARGES A PAYER	5 787
DIVERS CHARGES A PAYER	6 128
<b>Total</b>	<b>117 117</b>





## Notes sur le bilan

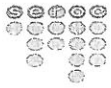
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	2 072		
<b>Total</b>	<b>2 072</b>		

SECOVI





## Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
<b>Total</b>		<b>39 300</b>			<b>39 300</b>







## Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
<b><i>Ressources</i></b>	
Bénévolat	70 050
Prestations en nature	
Dons en nature	
<b>Total</b>	<b>70 050</b>
<b><i>Emplois</i></b>	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Prestations	
Personnel bénévole	70 050
<b>Total</b>	<b>70 050</b>



**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

du Commissaire aux Comptes

de l'ASSOCIATION

**SOMME INITIATIVE**  
Siège social à AMIENS (80000)  
29 Rue des Trois Cailloux  
SIRET 414 991 737

présenté à l'Assemblée Générale du 9 avril 2013  
statuant sur les comptes du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Amiens le 22 mars 2013

Pour la Société SECOVI  
Marc HUBLE  
Commissaire aux Comptes

**SECOVI**

SA D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital social 1 008 020 Euros  
R.C.S. Amiens B 383 786 266

